



Roulibre

Bien plus que le bus !

AVEC l'agglo LOUEZ, ROULEZ, PROFITEZ !

**SERVICE
DE LOCATION
DE VÉLO**

RENDEZ-VOUS :
MAISON DU VÉLO
PARVIS DE LA GARE
À SAINT-BRIEUC
roulibre@tub.bzh - 02 96 61 73 15



www.tub.bzh



Bien plus que le bus !

Saint-Brieuc Armor Agglomération propose à la location différents types de vélos : standards, électriques, enfants et tandems. Des casques, gilets et sièges enfants sont également mis à votre disposition ainsi qu'un service d'entretien et de réparation des vélos à la location.

OÙ ?

Maison du Vélo - Parvis de la Gare - Boulevard Charner à Saint-Brieuc

QUAND ?

Ouvert : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 13h00 et de 14h30 à 18h30.

Fermé le jeudi.

Le samedi, de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.

COMMENT ?

Le service est ouvert à tous, seules les locations au mois ou au trimestre sont réservées aux habitants de l'Agglomération (location d'une durée maximale de 9 mois).

Pour réserver un vélo, il suffit de se présenter aux heures d'ouverture du service, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile le cas échéant. Vous faites le choix du type de vélos, de la durée de location, vous réglez et vous repartez avec votre vélo.

À QUEL PRIX ?

| | Jour | Week-end * | Semaine | Mois | Trimestre | Caution |
|-------------------|------|------------|---------|---|-----------|---------|
| Électrique | 7 € | 10 € | 15 € | 37 € | 75 € | 400 € |
| Classique | 4 € | 7 € | 10 € | 16 € | 34 € | 150 € |
| Tandem | 5 € | 8 € | 14 € | pas de location longue durée pour ces prestations | | 400 € |
| Enfant | 4 € | 7 € | 10 € | | | 150 € |
| Remorque | 5 € | 8 € | 14 € | | | 400 € |

* Du samedi matin au lundi matin



Les personnes titulaires d'un abonnement annuel au réseau des TUB peuvent bénéficier d'une réduction de 20% sur les offres de location mensuelle et trimestrielle.



Stationnement vélo sécurisé : + d'infos : www.tub.bzh/Mobilité+/Vélo sur l'agglo.

** 50 % de l'abonnement pris en charge par l'employeur.
(uniquement pour les abonnements au mois ou au trimestre).

PRIME
TRANSPORT
50 %
pris en charge par
l'employeur**

Rou'libre - Maison du Vélo - Parvis de la Gare - Boulevard Charner à Saint-Brieuc

02 96 61 73 15 - routilbre@tub.bzh

